

C. H. S. du 29/06/2006

I) Approbation du PV du 18/04/2006

Unanimité.

II) Présentation du nouveau médecin de prévention : Mme Christine DUOLE

Elle a dit sa volonté de très vite s'intégrer à sa nouvelle fonction, notamment en organisant dès la rentrée les visites obligatoires annuelles et quinquennales pour les agents dont l'année de naissance se termine par 1 et 6 .Des visites sur demande peuvent être envisagées, les rendez vous sont à prendre au secrétariat des services sociaux.

Elle sera présente à la permanence les jeudi et un mercredi sur deux.

Elle profitera de l'été pour faire la visite des différents sites.

III) Bilan d'étape des opérations programmées en 2006

Suite à la réunion du 18 avril, le solde disponible était d'environ 15 000 €.

L'orientation du dernier CHS portant sur les actions en matière d'amélioration des éclairages (ergonomie), il a été retenu en priorité un budget de 6 900 € pour finaliser ce projet.

Il restait à définir la répartition du solde; l'axe principal étant la sécurité incendie: le flocage des archives de la TG (par co-financement) ainsi que la pose d'une cloison coupe-feu à la cité des Carmes.

1 000 € seront utilisés à l'isolation phonique du local cantine du CDI de Gourdon; cette demande revenant depuis de nombreux mois.

IV) Formations 2006

Il a été retenu comme formations pour 2006:

- œ habilitation électrique (4 agents de service de la DGI et DGCP)
- œ maniement des extincteurs
- œ formation guide et serre-file
- œ formation gestes et postures destinée en priorité aux agents de service

œ recyclage des secouristes: 2 sessions ont été supprimées en 2006. Cette situation est due à l'attitude de certains chefs de services, ce que nous condamnons fermement. Face à notre exigence du maintien des secouristes existants, le président s'engage à poursuivre les recyclages annuels. Il n'est par contre pas prévu de formation de nouveaux secouristes.

Il a été décidé que les calendriers de formations seraient déposés en début d'année, afin de palier à d'éventuelles nécessités de service.

V) Examen des cahiers Hygiène et Sécurité

Il est à déplorer que tous les postes ne retournent pas les cahiers CHS. Nous vous invitons donc à être vigilants et ne pas hésiter à contacter vos représentants en CHS.

Les deux thèmes principalement abordés sont la chaleur dans les locaux et l'insuffisance de ménage.

VI) Synthèse des dossiers techniques amiante

Tous les locaux domaniaux ont fait l'objet d'une recherche de matériau dangereux.

Il est à noter qu'aucun danger n'est à craindre dans la mesure où seuls quelques conduits en fibro-ciment et dalles plastiques contiennent des particules non volatiles.

Le danger ne peut intervenir que lors de travaux, ou en cas de découpe. C'est pourquoi les comptes rendus techniques ont été envoyés à chaque chef de service concernés.

VII) Questions diverses

Il a été évoqué la question de la mise en place d'exercices d'évacuation en cas d'incendie.

Ils ne sont obligatoires tous les 6 mois que dans les établissements de plus de 50 personnes (site de la DGI Cahors) mais sont vivement recommandés sur les autres sites. Il est demandé aux chefs de service de procéder à leur mise en place de manière régulière.

Un exercice est d'ailleurs programmé entre la DGI et la DDA d'ici la fin de l'année.

Le président lève la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances !!!!!